



APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Pour le recrutement d'un consultant individuel chargé d'un appui à l'élaboration de fiches et de référentiels technico-économiques des technologies générées et diffusées dans le cadre du PPAAO/PTAAO

Ouverture de l'appel : 31/01/2018

Clôture de l'appel : 14/02/2018

AMI N° 03-2018

1. Les Programme de productivité agricole et de transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest (PPA et PTA AO) ont pour objectif, entre autres, de générer des technologies performantes dont l'adoption contribuerait à lever certains obstacles critiques à la compétitivité et à la performance des filières agricoles et des entreprises y évoluant. Il vise également à accélérer le rythme d'adoption des technologies développées. Cependant l'insuffisante connaissance des performances techniques et économiques de ces technologies semble entraver leur adoption par des acteurs susceptibles d'investir dans le secteur rural et agricole. L'élaboration et la mise à disposition des acteurs des fiches et référentiels technico-économiques (FTE et RTE) des technologies développées et promues contribueront à l'amélioration de la connaissance de ces technologies et de risques inhérents à leur adoption et aideront ainsi à la prise de décision d'investissement dans ces technologies. Le présent appel à manifestation d'intérêts a pour objet le recrutement d' un consultant pour élaborer ces FTE et les RTE.

2. Les tâches à réaliser ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont détaillées dans les termes de référence ci-joints.
3. Le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD invite les consultants ayant le profil recherché comme indiqué dans les termes de référence à manifester leur intérêt pour cet appel.
4. Les consultants individuels intéressés devront fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de : (i) les références concernant l'exécution et l'expérience de prestations similaires (ii) et leur CV actualisé.
5. Les Consultants seront sélectionnés sur la base de la procédure de sélection de consultant individuel en accord avec les procédures définies dans les Directives : « Sélection et Emploi de Consultants dans le cadre des prêts de IBRD, des crédits de l'AID et les subventions par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », version janvier 2011, révisée en juillet 2014 ».
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD en envoyant des correspondances à n.lamien@coraf.org en faisant copie à procurement@coraf.org de 8h à 12h et de 15h à 17h GMT.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par e-mail à l'adresse procurement@coraf.org ou adressées au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, 7 Avenue Bourguiba, Dakar, Sénégal, le 14/02/2018 à 17h00 GMT au plus tard.

Dr Abdou TENKOUANO

Directeur Exécutif
CORAF/WECARD



TERME DE REFERENCES

Pour

Le recrutement d'un consultant individuel chargé d'un appui à l'élaboration de fiches et de référentiels technico-économiques des technologies générées et diffusées dans le cadre du PPAAO/PTAAO

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Les Programmes de productivité agricole et de transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest (PPA et PTA AO) ont pour objectif, entre autres, de générer des technologies performantes dont l'adoption contribuerait à lever certains obstacles critiques à la compétitivité et à la performance des filières agricoles et des entreprises y évoluant. Il vise également à accélérer le rythme d'adoption des technologies développées. Cependant l'insuffisante connaissance des performances techniques et économiques de ces technologies semble entraver leur adoption par des acteurs susceptibles d'investir dans le secteur rural et agricole. L'élaboration et la mise à disposition des acteurs des fiches et référentiels technico-économiques (FTE et RTE) des technologies développées et promues contribueront à l'amélioration de la connaissance de ces technologies et de risques inhérents à leur adoption et aideront ainsi à la prise de décision d'investissement dans ces technologies.

OBJETCTIF DE LA CONSULTATION

Cette consultation vise à accompagner le PPAAO/PTAAO à élaborer les FTE des technologies développées et diffusées et ensuite les RTE des technologies identifiées comme prioritaires en termes de création / consolidation d'emplois et de revenus et d'amélioration de la compétitivité des filières, entreprises et produits concernés.

METHODOLOGIE

L'élaboration des FTE et des RTE concernera principalement cinq pays¹ disposant de Centre national de spécialisation (CNS) opérationnels.

La démarche méthodologique proposée comporte quatre (4) étapes suivantes :

- (i) Adaptation et conception d'outils et de modules de formation et de collecte et d'organisation d'informations technico-économiques sur les technologies promues dans le cadre du PPAAO/PTAAO, ainsi que de canevas FTE et RTE ; Cette étape comportera également l'identification et la première caractérisation des modèles – type d'exploitations ou d'entreprises utilisant les technologies promues dans le cadre du programme ;
- (ii) Identification et recrutement de deux jeunes agroéconomistes par Centre National de Spécialisation (CNS). Ils auront en charge la collecte et l'organisation des

¹ Côte-d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigéria, Sénégal.

informations technico-économiques, l'élaboration des fiches et référentiels y afférentes ;

- (iii) Lancement dans chaque pays concerné du processus d'élaboration des FTE par la conduite d'une formation des jeunes agroéconomistes identifiés sur les méthodes d'analyse financière des exploitations/entreprises, la collecte et l'organisation des informations et l'élaboration des FTE et RTE ;
- (iv) Supervision de l'élaboration des FTE et RTE par les agroéconomistes formés. L'élaboration des FTE et RTE concernera d'abord **3 à 4 technologies sélectionnées par pays**. La collecte d'informations se fera auprès des chefs d'exploitation pour le cycle précédent l'enquête (C_{n-1}), le cycle en cours (C_n) et le cycle suivant (C_{n+1}) ;
- (v) Le rapportage. Deux rapports dont un de lancement et d'organisation et déroulement de la formation et un général seront produits par le consultant. Les FTE ET RTE validés leur seront annexés.

MANDAT DU CONSULTANT

Le consultant aura pour mandat,

- (i) De concevoir les outils de formation, de collecte et organisation d'informations technico-économiques, de priorisation des technologies ;
- (ii) D'appuyer le CNS à recruter et former les jeunes agroéconomistes, à prioriser et à sélectionner les technologies, à cibler les exploitations / entreprises ayant adopté les technologies promues dans le cadre du PPAAO/PTAAO, à superviser le processus d'élaboration des FTE et RTE ;
- (iii) De contrôler la qualité des FTE et RTE établis par les jeunes agroéconomistes ;
- (iv) De produire les rapports de lancement, de collecte et organisation d'informations et le rapport général.

DUREE DE LA MISSION

L'étude couvrira une période de 12 mois dont cent sept (107) jours de travail rémunéré du consultant.

RESULTATS ATTENDUS

1. Rapport principal et annexes
2. 20 Fiches technico-économiques des technologies ciblées
3. 20 Référentiels technico-économiques (RTE) des technologies prioritaires identifiées

PROFIL DU CONSULTANT

Il est recherché un Consultant International titulaire d'un doctorat en agroéconomie, économie rurale, économie ou dans une discipline similaire ayant au moins huit années d'expérience professionnelle post-doctorale idéalement acquise dans un ou des pays en développement ;

- Avoir conduit au moins cinq analyses économiques et financières ex-ante ou d'évaluations ex-post au cours des cinq dernières années dans le cadre de projets ou de programmes de

développement financés par des partenaires techniques et financiers de coopération multilatérale ;

- Avoir une expérience avérée dans des pays PPAAO/PTAAO ;
- Disposer d'une expérience dans la formation des adultes en milieu rural dans un pays en voie de développement, et en appui institutionnel auprès de services centraux et éventuellement déconcentrés dans un ministère ;
- Avoir une forte capacité d'adaptation et de flexibilité notamment dans l'organisation du calendrier de travail.